



Études de viabilité des écoles

Les trois districts scolaires francophones du N.-B. démarrent un processus de consultation publique

Bathurst, le 16 septembre 2015 — Les districts scolaires francophones du N.-B. démarrent aujourd'hui un processus de consultation publique, dans le cadre d'études de viabilité de certaines de leurs écoles.

Au total, dans les trois districts, c'est-à-dire au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud, la viabilité de 13 écoles est à l'étude. Ces démarches sont exigées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), en vertu de sa politique de planification pluriannuelle de l'infrastructure scolaire (politique 409).

Rappelons qu'en mars 2015, le MEDPE a effectué des modifications à la politique 409 de façon à obliger l'étude de viabilité de :

- chaque école comptant 100 élèves ou moins;
- chaque école dont le taux d'occupation est de 30 % ou moins.

Réunis en point de presse, les présidents de chacun des Conseils d'éducation de district (CÉD) ont souligné qu'ils font face à une réalité commune. « Nos trois organisations se trouvent devant le même défi. Elles sont aussi motivées par la même volonté d'accomplir un travail rigoureux. Nous avons la responsabilité d'informer nos communautés sur les étapes des études et de ce qui est en jeu. Surtout, nous devons obtenir une rétroaction qui nous permettra de prendre des décisions éclairées », explique le président du CÉD du District scolaire francophone du Nord-Ouest, Monsieur Richard Landry.

Le président par intérim du CÉD du District scolaire francophone Sud, Monsieur Roger Martin, précise que les consultations publiques auront lieu d'ici à la fin du mois de décembre 2015. « Nous avons un calendrier chargé pour les prochains mois. Globalement, dans nos trois districts, on parle d'une trentaine de réunions ». « Ces consultations, jumelées avec une analyse des installations scolaires concernées, nous mettrons en bonne position pour faire nos recommandations au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Monsieur Serge Rousselle, en janvier prochain », ajoute-t-il.

Il assure également qu'il n'y aura aucune fermeture d'école d'ici juin 2016.

Pour sa part, le président du CÉD du District scolaire francophone Nord-Est, Monsieur Jean-Guy Rioux, a confiance que cet exercice de consultation permettra un dialogue constructif et respectueux. « Mes confrères présidents et moi-même, ainsi que nos collègues conseillers des CÉD et les directions des districts scolaires, reconnaissons que les études de viabilité constituent une question délicate, car les écoles sont des composantes importantes d'une communauté ».

Il rappelle que les CÉD ont comme priorité d'assurer le bien-être de tous les élèves de leurs districts et d'offrir à ceux-ci un milieu propice à l'apprentissage, ainsi que les installations nécessaires à leur réussite. « Comme élus, nous avons le devoir de gérer les infrastructures scolaires de façon responsable tout en veillant aux intérêts des élèves. Nous avons aussi le devoir de respecter la politique 409 ».

— 30 —

Personnes ressources pour les médias :

Annie L. Levesque
Coordonnatrice des relations stratégiques
District scolaire francophone Nord-Est
annie.leblanc-levesque@nbed.nb.ca
506-789-2282

Julie Poulin
Coordonnatrice des relations stratégiques
District scolaire francophone du Nord-Ouest
julie.poulin@nbed.nb.ca
506-737-4585

Steve Lapiere
Coordonnateur des relations stratégiques
District scolaire francophone Sud
steve.lapierre@gnb.ca
506-856-3183